

Charte des fondamentaux pour une Education culturelle et artistique aux Arts de la scène en Ecole primaire (classes maternelles et élémentaires)

Texte élaboré, en 2001, par des artistes et des enseignants, à l'initiative du Groupe national Théâtre de l'O.C.C.E. (Office Central de la Coopération à l'Ecole), en relation avec l'ANRAT (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale en milieu scolaire) et le Printemps Théâtral (Centre National du Théâtre).

1 L'objectif essentiel est d'aborder une démarche artistique :

- Les activités artistiques ont lieu dans le temps scolaire avec le groupe-classe.
- Les pratiques du théâtre, de la danse, des arts de la piste, ..., s'inscrivent dans le projet de classe.

2 Les enfants et adultes sont en posture active :

- L'enfant est créateur, acteur et spectateur.
- L'enseignant et l'artiste sont associés à la mise en œuvre du projet.
- L'enseignant assure la continuité du travail.
- L'artiste est engagé dans une démarche de création au sein de Compagnies professionnelles.

3 Tous participent aux processus de création ce qui suppose de :

- Prendre en compte l'expression de chacun dans sa dimension corporelle, sensible, imaginaire, tant au niveau individuel que collectif.
- S'inscrire dans une démarche incluant la découverte des bonheurs du jeu, le respect, la rigueur, la mise en place de repères, de limites et d'exigences, la valorisation des personnes.
- Accepter de ne plus savoir, de tout découvrir.
- Mettre en partage les doutes et les propositions de chacun.
- Explorer, rechercher, choisir, pour construire.

4 Le projet artistique de classe s'inscrit dans un contexte éducatif et culturel. Il faut donc :

- Développer des temps de rencontre, d'échanges et de confrontations : présentation de chantiers, petites formes, ateliers, représentations, ... (voir Charte de l'ANRAT).
- Voir des spectacles, des répétitions, en organisant la rencontre avec plusieurs œuvres, plusieurs esthétiques, en particulier contemporaines.

5 Dans le cadre d'une formation, il est indispensable que :

- L'enseignant se confronte à la pratique artistique mise en œuvre dans le projet.
- L'artiste bénéficie d'une formation spécifique à ce type de projet.
- L'artiste et l'enseignant s'engagent dans une démarche de réflexion et de recherche sur ces pratiques

6 Le partenariat doit, chaque fois, être une aventure différente, réfléchi et propre à interroger les arts de la scène à l'Ecole.